
CONSEIL DE SURVEILLANCE

Séance du 24 juin 2022

Le 24 juin 2022 à 17h, le conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse s'est réuni à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. Jean-Michel LATTES.

Membres avec voix délibérative présents :

Mme Ginette ARIAS
M Guillaume DE ALMEIDA CHAVES
M le Pr Michel GALINIER
M Jean-Michel LATTES
M Etienne MOULIN
M Jean-François SIMAO
M Julien TERRIE

Membres avec voix délibérative absents ou excusés :

Mme Patricia BEZ
M le Dr François CONCINA
M le Pr Marcel DAHAN
M le Dr Michel DUTECH
Mme Sylvie GARCIA
M Vincent GIBERT
Mme Gisèle JUCLA
M Philippe RAIMBAULT

Membres avec voix consultative présents :

M Didier JAFFRE, représenté par M. Xavier FAURE
M Christophe Van Der Linden, représenté par Mme Natacha DELBOSC

Membres avec voix consultative excusés :

Mme Noëlle GAUDIN
Mme le Pr Fati NOURHASHEMI
M le Doyen Philippe POMAR

Assistaient également à la séance :

Mme Marjorie BRIANT
M Thierry CARDOUAT
M Pierre-Jean COGNAT
M Mickaël DELEPAUL
Mme Sophie DEPOUTRE
Mme Christelle DEYMIE
M Edouard DOUHERET
Mme Anne FERRER
Mme Geneviève HUC
Mme Laëtitia JEHANNO
M Jean-François LEFEBVRE
M Antoine METAYER (CAC)
M Franck NATALE
M Kevin SERENA (CAC)
M Emmanuel VANHOUTTE

2022-183 Compte financier et affectation des résultats 2021

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6143-1,

Vu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

Vu le rapport rédigé par le directeur et le comptable portant sur les comptes annuels et l'analyse de l'exécution du budget,

Considérant que les commissaires aux comptes désignés par le conseil de surveillance ont certifié que les comptes annuels du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse sont, au regard des règles et principes comptables français et de l'instruction budgétaire et comptable publique M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CHU à la fin de cet exercice,

Considérant le compte financier et l'affectation des résultats 2021, tel que présentés en séance,

Compte de résultat principal : déficit comptable de -1 610 011,35 € affecté au compte 119 en report à nouveau déficitaire et vient en augmentation du compte 119 pour un solde de -171 543 756,34 €

Comptes de résultats annexes :

Dotation Non Affectée (DNA) : excédent comptable de 102 567,22 € affecté au compte 110 en report à nouveau excédentaire et vient en augmentation du compte 110 pour un solde de 7 553 491,84 €

Unité de Soins de Longue Durée (USLD) : déficit comptable de -87 145,60 € réparti et affecté selon les sections suivantes :

- **Section hébergement** : excédent comptable de 11 697,98 € affecté au compte 110 en report à nouveau excédentaire et vient en augmentation du compte 110 pour un solde de 32 288,93 € ;
- **Section dépendance** : déficit comptable de -712,69 € affecté au compte 119 en report à nouveau déficitaire et vient en augmentation du compte 119 pour un solde de -246 432,08 € ;
- **Section soins** : déficit comptable de -98 130,89 € affecté au compte 119 en report à nouveau déficitaire et vient en augmentation du compte 119 pour un solde de -1 272 912,86 €.

Ecoles Paramédicales : excédent comptable de 259 255,65 € affecté :

- Au compte 119 en report à nouveau déficitaire pour 244 968,23 € et vient en diminution du compte 119 pour un solde de 0 € ;
- Au compte 110 en report à nouveau excédentaire pour 14 287,42 € et vient en augmentation du compte 110 pour un solde de 14 287,42 €.

Budgets P (IME, CSAPA, CAMSP, Halte santé) : déficit comptable de -136 751,33 € réparti et affecté selon le détail par budget suivant :

- **Halte Santé** : déficit comptable de -59 692,82 € affecté au compte 10686 en réserve de compensation et vient en diminution du compte 10686 pour un solde de 142 433,72 € ;
- **CSAPA** : déficit comptable de -100 214,35 € affecté au compte 10686 en réserve de compensation et vient en diminution du compte 10686 pour un solde de 137 736,64€ ;
- **IME** : déficit comptable de -107 341,11 € affecté :
 - Au compte 10686 en réserve de compensation pour -18 2010,06 € et vient en diminution du compte 10686 pour un solde de 0 € ;
 - Au compte 110 en report à nouveau excédentaire pour - 32 787,21€ et vient en diminution du compte 110 pour un solde de 0€ ;
 - Au compte 119 en report à nouveau déficitaire pour -56 343,84 € et vient en augmentation du compte 119 pour un solde de -56 343,84 €.

- **CAMSP** : excédent comptable de 130 496,95 € affecté au compte 110 en report à nouveau excédentaire et vient en augmentation du compte 110 pour un solde de 209 746,29 €.

GHT : déficit comptable de -0,01€ affecté au compte 119 en report à nouveau déficitaire et vient en augmentation du compte 119 pour un solde de -0,13 €.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Après délibération,

- Approuve le compte financier 2021 et l'affectation des résultats 2021.

Le Président


Jean Michel LATTES